

Programme du stage « Animer un S1 – Agir en CA »

Mardi 10 novembre 2020 : de 9h à 17h à la Bourse du Travail de Grenoble

Matin : accueil des stagiaires ; animation syndicale dans les établissements ; droits syndicaux

Quel rôle du S1 ? Comment s'organise le S1 de l'établissement ? Comment poser une heure mensuelle d'information syndicale ? Quels outils pour débattre dans les établissements ? Quelles possibilités d'actions ? Comment défendre les droits des collègues ? Quels liens avec les sections départementales et académiques ?

Après-midi : conseil d'administration et budget d'un EPLE

Les enjeux du Conseil d'Administration. Son influence et ses conséquences sur la vie et le fonctionnement de l'établissement. Les grandes lignes du budget d'un établissement, les financements des matériels et des activités pédagogiques.

L'organisation de ce stage dans un cadre fédéral lui donne une dynamique importante et facilite les échanges entre les catégories de personnels représentées au CA.

La participation à un stage pour formation syndicale, sur le temps de travail, est un droit (dans la limite de 12 jours par an) et ne peut vous être refusée. Pour se faire, vous devez transmettre une demande d'autorisation d'absence, à votre chef d'établissement, un mois avant la date du stage envisagé.

N'oubliez pas de retourner le coupon-réponse d'inscription pour nous permettre une meilleure organisation, ou de signaler votre inscription à s2.38@grenoble.snes.edu

À demander avant le 10 octobre - À demander avant le 10 octobre - À demander avant le 10 octobre

Autorisation d'absence pour stage syndical

NOM..... Prénom.....
Grade et fonction.....
Établissement.....

Madame la Rectrice,

S/c de(1) (2) du(3)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le pour participer à un stage de formation syndicale.

Cette journée se déroulera à la Bourse du Travail de Grenoble. Elle est organisée par la FSU Isère sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 05/02/93).

À..... le.....
Signature

(1) Nom du chef d'établissement (2) Proviseur(e) ou Principal(e) (3) Nom de l'établissement

COUPON-RÉPONSE à retourner par voie postale ou par courriel à :
SNES-FSU - Bourse du Travail - 32, av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2
s2.38@grenoble.snes.edu

NOM..... Prénom.....
Établissement d'affectation

Tél et/ou mél.....

Je m'inscris pour participer au stage « Animer une section syndicale – Agir en Conseil d'administration » qui aura lieu le mardi 10 novembre à la Bourse du travail de Grenoble.

Questions que je souhaiterais aborder :